

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

5 novembre 2020

Sous la présidence de M^{me} Semmler, présidente adjointe, la séance est ouverte à 13 h 30.

Déclarations de ministres

- 95-19(2) La ministre responsable de la condition de la femme fait une déclaration concernant un plan de travail pour l'élaboration du plan d'action du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en réponse au rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- 96-19(2) Le ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs fait une déclaration sur le soutien de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs aux employeurs durant la pandémie de COVID-19.
- 97-19(2) La ministre des Affaires municipales et communautaires fait une déclaration sur l'aide financière liée à la COVID-19 de Sport Canada.
- 98-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration sur la violence familiale.

Déclarations de députés

- 453-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration sur le jour du Souvenir.
- 454-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur la sécurité alimentaire.
- 455-19(2) Le député de Deh Cho rend hommage aux interprètes.

- 456-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration sur le programme de promotion sociale.
- 457-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration sur le jour du Souvenir.
- 458-19(2) La députée de Thebacha fait part de ses observations sur les changements positifs.
- 459-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur le jour du Souvenir et présente une liste de souhaits.
- 460-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration sur la détermination et l'éradication du racisme systémique.
- 461-19(2) Le député de Monfwi fait une déclaration sur les problèmes de logement des aînés.
- 462-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant le revenu de base garanti.
- 463-19(2) La députée de Range Lake fait une déclaration sur la Semaine nationale des métiers spécialisés et des technologies et rend hommage à Michael Turner-Davis et à Nathan Dunn.
- 464-19(2) Le député de Hay River Nord fait une déclaration sur le jour du Souvenir.
- 465-19(2) La députée d'Inuvik Boot Lake fait une déclaration sur la Semaine nationale des métiers spécialisés et des technologies et rend hommage à Joel Hanthorn et à Joseph Lemieux.
- 466-19(2) La députée de Yellowknife Sud souligne la Semaine nationale des métiers spécialisés et des technologies et rend hommage à Slavomir Rohac.
- 467-19(2) Le député de Sahtu fait l'éloge funèbre d'Elaine Blake.

Réponses aux questions orales

- 358-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux répond à la question orale 358-19(2) posée par le député de Deh Cho concernant un établissement de soins de longue durée.

Questions écrites

- 21-19(2) La députée de Kam Lake pose une question à la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest au sujet des demandes au titre du Fonds national de co-investissement pour le logement.

Réponses aux questions écrites

- 19-19(2) Le greffier dépose une réponse de la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest à la question écrite 19-19(2) de la députée de Kam Lake concernant l'assurance de propriétaire.

Dépôt de documents

- 235-19(2) Passer à l'action – Plan de travail pour la mise en œuvre des appels à la justice de Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Document déposé par la ministre responsable de la condition de la femme.
- 236-19(2) Comptes publics provisoires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020. Document déposé par la ministre des Finances.
- 237-19(2) Rapport annuel 2019-2020 de la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre des Finances.
- 238-19(2) Rapport 2019-2020 sur les subventions et les contributions. Document déposé par la ministre des Finances.
- 239-19(2) Budget consolidé de 2020-2021. Document déposé par la ministre des Finances.
- 240-19(2) Rapport annuel de 2019 sur les activités pétrolières et gazières des TNO. Document déposé par la ministre des Finances.
- 241-19(2) Rapport annuel de 2019-2020 sur le système de services de santé et de services sociaux des TNO. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 242-19(2) Rapport annuel 2019-2020 des services de santé et des services sociaux de l'Agence des services communautaires Tłı̨cẖ. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.

- 243-19(2) Rapport annuel 2019-2020 de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 244-19(2) Rapport annuel de 2019-2020 de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 245-19(2) Rapport annuel de 2019-2020 de la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest et de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.
- 246-19(2) Volumes 1 et 2 des rapports annuels des organismes ténois du milieu de l'éducation pour l'année scolaire 2019-2020 se terminant le 30 juin 2020. Document déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.
- 247-19(2) Rapport sur les opérations de 2019-2020 du Western Canada Lottery Program. Document déposé par la ministre des Affaires municipales et communautaires.
- 248-19(2) Rapport annuel 2019-2020 de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.
- 249-19(2) Extrait d'un article du *Globe And Mail* du 3 novembre 2020 intitulé « In Manitoba, An Omnibus Bill Puts Systemic Racism Against Indigenous People In Plain View ». Document déposé par la députée de Kam Lake.

Motion

22-19(2) Nomination du légiste

La députée de Kam Lake, avec l'appui de la députée de Sahtu, propose :

QUE l'Assemblée législative recommande la nomination de M^{me} Sheila MacPherson à titre de légiste et de M. Toby Kruger à titre de légiste adjoint, comme recommandé par le Bureau de régie;

QUE l'on autorise le président à communiquer la date d'entrée en vigueur de cette nomination au commissaire.

La motion est ADOPTÉE.

23-19(2) Nomination d'arbitres uniques

Le député de Yellowknife Nord, avec l'appui du député de Hay River Nord, propose :

QUE les personnes suivantes soient approuvées par l'Assemblée législative à titre d'arbitres uniques :

Maurice Herauf;

Jeffrey Schnoor, c. r.

La motion est ADOPTÉE.

24-19(2) Changements à la composition de comités

Le député de Frame Lake, avec l'appui du député de Deh Cho, propose :

QUE la nomination de M^{me} Frieda Martselos au Comité permanent du développement économique et de l'environnement soit révoquée;

QUE, attendu que la règle n° 89(2) exige que les membres soient nommés au Comité permanent des opérations gouvernementales;

QUE M. Steve Norn soit nommé membre suppléant au Comité permanent des opérations gouvernementales.

S. O. Modification de la motion 24-19(2)

Le député de Frame Lake, avec l'appui du député de Deh Cho, propose :

QUE la motion 24-19(2), « Changements à la composition de comités », soit modifiée pour ajouter ce qui suit :

QUE, attendu que M. Steve Norn a été nommé au Comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones par la motion 21-19(2) le 29 octobre 2020;

QUE M^{me} Frieda Martselos remplace M. Steve Norn en tant que membre du Comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones.

La motion modifiée est ADOPTÉE.

La motion 24-19(2) est ADOPTÉE dans sa version MODIFIÉE.

25-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 3 février 2021.

Le député de Yellowknife Nord, avec l'appui du député de Hay River Nord, propose :

QUE, nonobstant la règle n° 4, la présente Assemblée interrompe ses travaux le jeudi 5 novembre 2020 et les ajourne au mercredi 3 février 2021;

QUE, si, à tout moment avant le 3 février 2021, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt du public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, ou après la date prévue de rappel de la Chambre, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi 22 *Loi de crédits pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure)*

Projet de loi présenté par la ministre des Finances.

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Range Lake, propose que le projet de loi 22, *Loi de crédits pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure)*, soit lu une première fois. La motion est ADOPTÉE.

Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 22 *Loi de crédits pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Range Lake, propose que le projet de loi 22, *Loi de crédits pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure)*, soit lu une deuxième fois. La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le député de Hay River Sud (vice-président du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du rapport de comité 6-19(2), Rapport du Comité permanent des règles et des procédures sur les séances à distance, et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 16 motions et la fin de l'examen du rapport de comité 6-19(2).

Le député de Hay River Sud, appuyé par la députée de Yellowknife Centre, propose l'adoption du rapport du comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 59-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que le Règlement de l'Assemblée législative autorise le président à mener une partie ou la totalité des séances à distance à l'aide d'une plateforme approuvée en cas de déclaration d'état d'urgence pour l'ensemble du territoire en vertu de la *Loi sur la gestion des urgences*, ou d'état d'urgence sanitaire en vertu de la *Loi sur la santé publique*.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 60-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que la masse, en tant que symbole du pouvoir des Ténos, soit placée dans la Chambre sur son socle habituel, si possible, et, si ce n'est pas possible, qu'elle soit placée d'une autre façon qui respecte sa signification lors de toute séance de l'Assemblée tenue à distance.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 61-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que le Règlement de l'Assemblée législative autorise le président à permettre à un député de prendre part à une séance ou à toutes les séances à distance pour les raisons suivantes : la déclaration d'un état d'urgence dans la collectivité de résidence dudit député; un arrêté de l'administrateur en chef de la santé publique interdisant les déplacements; ou si le président croit que le déplacement mettrait la santé ou la sécurité dudit député en jeu.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 62-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que la règle n° 12(10), prévoyant que « lorsqu'ils siègent à l'Assemblée, tous les députés doivent porter des vêtements traditionnels autochtones ou être vêtus d'une manière qui ne

porte pas atteinte à la dignité de l'Assemblée », s'applique lorsqu'un député participe à distance à une séance.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 63-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande l'offre de formation et d'orientation concernant les séances en ligne.

QUE le Bureau de régie envisage de fournir un casque d'écoute à chacun des députés pour assurer une cohérence;

QUE tout député participant à distance doive porter un casque d'écoute.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 64-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que tout député participant à distance par vidéoconférence doive présenter un arrière-plan neutre lorsqu'il apparaît à l'écran;

QUE, si le président détermine que l'arrière-plan offre une distraction aux travaux de la Chambre, il ait le pouvoir d'ordonner au député de corriger la situation, et si le député refuse, qu'il éteigne la communication vidéo du député et qu'il permette au député de participer seulement par communication audio.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 65-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande, lorsqu'un député participe à une séance à distance, que l'on procède à un vote par appel nominal pour tous les votes relatifs aux projets de loi ou toute motion exigeant un avis.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 66-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande qu'un député participant à distance et perdant sa connexion juste avant ou pendant un vote doive communiquer immédiatement avec le greffier au Bureau pour inscrire son vote, et que le greffier de l'Assemblée annonce le vote du député en Chambre à la fin de l'appel nominal;

QUE trois minutes soient comptées à partir de la fin de l'appel nominal jusqu'à l'annonce des résultats par le président pour permettre à un député ayant perdu sa connexion d'avoir le temps de communiquer avec le greffier au Bureau.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 67-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que lorsqu'on procède à l'appel nominal, le greffier de l'Assemblée cède la parole à l'auteur de la motion, puis à chacun des députés participant à distance, dans l'ordre habituel de leurs sièges en Chambre, puis à chacun des députés siégeant en Chambre;

QUE l'on appelle tous les députés participant à distance à voter pas plus de trois fois avant que le greffier de l'Assemblée passe au prochain député.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 68-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que si, durant la période de questions orales, un député participant à distance perd sa connexion pendant qu'il pose une question et qu'il arrive à se reconnecter avant la fin du temps alloué, le président lui permette de poursuivre ses questions;

QUE si le député est incapable de se reconnecter avant la fin du temps alloué, il puisse choisir de soumettre la question dans son intégralité et jusqu'à trois autres questions par écrit, et que le ministre ait deux jours de séance pour y répondre.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 69-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que si un ministre participant à distance perd sa connexion lorsqu'une question lui est posée, la question soit redirigée à l'attention du premier ministre ou d'un remplaçant désigné pour y répondre.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 70-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que, lorsqu'il dépose une question écrite auprès du Bureau du greffier, le député doive signaler si, dans l'éventualité où le député perdrait sa connexion, sa question écrite peut être annoncée par le greffier de l'Assemblée et peut être imprimée dans son intégralité dans le Hansard.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 71-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que, dans l'éventualité où un député perd sa connexion pendant une déclaration de député, le président demande au député de terminer sa déclaration une fois la connexion rétablie, à condition que la Chambre n'ait pas passé à un autre point à l'ordre du jour;

QUE, dans l'éventualité où la période de déclarations des députés soit terminée lorsque le député se reconnecte, sa déclaration soit imprimée dans son intégralité à la fin de la période de déclarations des députés.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 72-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que la Chambre adopte un ordre quotidien des travaux révisé dans le Règlement de l'Assemblée législative

concernant une séance à distance, conformément aux changements présentés dans ce rapport.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 73-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande que l'Assemblée législative demande au Bureau du greffier de produire un guide de référence pour les députés et le personnel présentant les changements clés et les pratiques exemplaires entourant la tenue de séances à distance;

QUE l'on mandate le Bureau du greffier de mettre à jour le guide de référence au besoin lorsque de nouvelles pratiques sont définies.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 74-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité recommande qu'après toute séance à distance, le Comité permanent des règles et des procédures soit chargé de la tenue d'un examen et de recommander des améliorations.

La motion est ADOPTÉE.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi 22 *Loi de crédits pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Range Lake, propose que le projet de loi 22, *Loi de crédits pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure)*, soit lu une troisième fois et demande la tenue d'un vote par appel nominal.

Voici les résultats de ce vote :

Pour : Nokleby, Cleveland, O'Reilly, Johnson, Lafferty, Thompson, Chinna, Archie, Simpson (Hay River Nord), Simpson (Hay River Sud), Martselos, Wawzonek, Cochrane, Green (14)

Contre : Bonnetrouge, Norn (2)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Sanction

Il a plu à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest de sanctionner les projets de loi suivants :

- | | |
|------------------|---|
| Projet de loi 15 | <i>Loi corrective de 2020</i> |
| Projet de loi 17 | <i>Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels</i> |
| Projet de loi 18 | <i>Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat</i> |
| Projet de loi 19 | <i>Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants</i> |
| Projet de loi 21 | <i>Loi n° 2 de 2020-2021 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)</i> |
| Projet de loi 22 | <i>Loi de crédits pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure)</i> |

Le président ajourne l'Assemblée à 17 h 01.



Madame Lesa Semmler
Président adjointe de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative